

COVID-19

mise à jour pour les locataires



27 avril 2020

Paiement de votre loyer

Nous tenons à vous rappeler que lors de l'urgence liée à la COVID-19, Toronto Community Housing **n'accepte pas les paiements de loyer en mains propres**. Plusieurs options s'offrent à vous pour payer votre loyer, exigible le premier jour de chaque mois.

Paiement par chèque. Votre chèque doit être libellé à « Toronto Community Housing » et vous devez indiquer votre numéro de compte de locataire. Vous pouvez envoyer votre chèque à Toronto Community Housing par les moyens suivants :

Boîte de dépôt. Déposez un chèque ou un mandat dans la boîte de dépôt au bureau de votre surintendant ou au bureau de votre unité opérationnelle locale.

Envoi postal. Postez un chèque au bureau de votre unité opérationnelle dans un délai de trois à cinq jours ouvrables précédant le premier jour du mois afin de laisser assez de temps pour la livraison et le traitement.

Paiement au moyen des services de banque en direct. Ajoutez « Toronto Community Housing Corporation » comme bénéficiaire et effectuez des paiements directs depuis votre compte de banque.

Paiement au moyen de votre système de télépaiement. Vous pouvez payer votre loyer directement depuis votre compte de banque par téléphone.

Paiement en utilisant l'option de paiement préautorisé. Inscrivez-vous pour autoriser votre banque à faire payer votre loyer directement depuis votre compte à Toronto Community Housing le premier jour de chaque mois.

Pour en savoir plus sur ces options ou pour obtenir un formulaire de paiement préautorisé, communiquez avec le Centre de soins aux clients au **416-981-5500** ou à help@torontohousing.ca. Les formulaires de paiement préautorisé peuvent aussi être téléchargés depuis le site Web de torontohousing.ca.



Composez le **416-981-5500** pour demander cet avis dans une autre langue ou dans un média substitut.